



Communiqué de presse

Pour des politiques publiques respectueuses de la dignité des personnes étrangères et de l'ensemble des personnes vivant des situations de précarité en région Centre-Val de Loire

Des inquiétudes fortes pèsent en effet sur l'accompagnement des personnes en situation de précarité et sur les associations qui les accompagnent dans notre région Centre-Val de Loire ! Le vote de la loi immigration a été un choc inédit. La censure d'une partie de la loi par le Conseil constitutionnel ne refermera pas les risques de voir réapparaître certaines de ses dispositions. De même, les annonces qui sont en faites en direction des demandeurs d'emploi visant à les stigmatiser, comme les discours véhiculés emprunts de fâcheux amalgames, nous inquiètent. Aussi, **nos 7 organisations ont souhaité construire un plaidoyer régional inter associatif, afin de rassembler toutes les forces vives en région portant les mêmes valeurs et préoccupations, en demandant des politiques publiques respectueuses de la dignité des personnes étrangères et de toutes les personnes en situation de précarité en Centre-Val de Loire.**

Notre plaidoyer sera adressé dès demain aux autorités publiques en région et dans les départements, avec demande de rencontre, afin de partager ensemble les constats et de construire des solutions tous ensemble.

✚ Un constat alarmant : les situations de pauvreté et de précarité s'aggravent dans notre région, qui se traduisent par :

- De plus en plus de personnes à la rue
- Un accès parfois inexistant à des solutions de logement
- Des migrants qui arrivent de Paris via le SAS régional, à qui on ne peut que proposer des solutions d'hébergement dégradées (hôtel)
- Des structures de l'alimentaire de plus en plus sollicitées
- Un désert médical qui ne permet pas à des personnes précaires de se soigner
- Des personnes de plus en plus éloignées de l'emploi confrontées à des difficultés qui ne leur permettent pas toujours d'être en emploi : une absence de solutions de transports de modes de garde...
- Des associations qui sont empêchées de remplir leurs missions de façon satisfaisante (bureaucratie, actions de court terme, changements de cap permanents...).

✚ Dans un contexte délétère pour les personnes en précarité :

- Des amalgames entre migrants et drogue
- Des amalgames entre bénéficiaires du RSA et assistés
- Des demandeurs d'emploi stigmatisés

- Des priorités dans la mise à l'abri qui interrogent
- Des restrictions budgétaires faites au détriment de l'emploi et de la solidarité, qui vont aggraver plus encore les difficultés des acteurs en lutte contre la pauvreté, et qui sont en contradiction avec les objectifs affichés par le gouvernement :
 - o Le plein emploi érigé en objectif mais l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi est affaibli avec une diminution des crédits
 - o Une incertitude quant aux décisions préfectorales sur l'accès au séjour par le travail dans les secteurs en tension

✚ **Les demandes des associations à travers le plaidoyer inter associatif régional :**

- S'attaquer aux raisons pour lesquelles des personnes sans cesse plus nombreuses : échecs de la prise en charge des personnes sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance, des femmes victimes de violences, des difficultés de santé mentale et d'addictions, des conditions de logement des travailleurs pauvres, des étrangers empêchés de travailler avec des papiers et d'un accès au logement totalement saturé.
- Mettre fin à la gestion au thermomètre pour gérer le sans abris comme l'avait prévu le gouvernement en 2021 : ne plus raisonner en nombre de lits à ouvrir en fonction de la température, mais mettre en place des politiques publiques facilitant les parcours de la rue au logement, donc en réglant les questions d'accès au titre de séjour pour les métiers en tension, en mettant en place une politique volontariste de construction de logements...
- Investir massivement et rapidement dans le logement, une bombe sociale à très court terme, non seulement pour les plus précaires, mais aussi pour la classe moyenne qui s'est paupérisée ces dernières années
- Engager une réflexion de fond de la part de l'Etat sur l'alimentation, pour une alimentation saine, de qualité, accessible aux personnes en situation de précarité
- Investir dans l'accompagnement social et l'insertion par l'activité économique des personnes :
 - o Création d'emplois solidaires dignes et de qualité en réponse aux services dont notre société a besoin
 - o Revenir sur le recul des droits des demandeurs d'emploi
 - o Cesser les discours et actes culpabilisants pour les personnes en précarité
- Permettre l'accès aux soins aux personnes précaires, en soutenant les rares dispositifs médicaux dédiés aux plus précaires
- Soutenir les associations, bénévoles, professionnels, et ne pas les empêcher
- Ne pas stigmatiser les personnes en situation de précarité, mais leur donner toute la place qu'elles ont le droit d'occuper dans notre société.

Nos organisations réunies demandent aux pouvoirs publics de prendre la mesure de la précarisation des personnes et de la fragilisation des associations et de mettre leurs choix budgétaires en cohérence avec leurs propres objectifs et avec les nécessités de la lutte contre la précarité qui ronge notre pays et notre région.

Orléans, le 8 avril 2024,

Sandrine FONTAINE,
Fédération des acteurs de la
Solidarité Centre – Val de Loire

Yoann MORICONI
Ressource AAA

Jean-Michel DELAVEAU
Le Mouvement associatif

Jean-Louis DESNOUES
CRESS






Marcel HARTMANN, Nadine ROYERE,

URIOPSS Centre


Coorace Centre – Val de Loire


N. ROYERE